

ECT Industries, S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport général du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

ECT Industries, S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ECT Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

- La note 2.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de développement.
- Les notes 1.2 et 1.5 de l'annexe exposent respectivement les opérations concernant la fusion-absorption de la société Daufininvest et l'absorption de la société ECM par transmission universelle de patrimoine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 1.2, 1.5 et 2.2.3 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à la dépréciation du stock et des créances clients, tel que décrit dans les notes 2.2.6 et 2.2.7 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

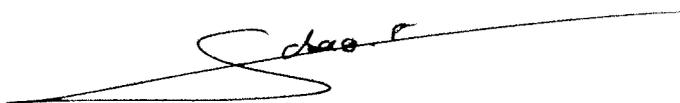
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 24 avril 2007

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

BILAN - ACTIF

(en euros)

ACTIF	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	782 606	37 914	744 692	760 121
Fonds de commerce	99 301		99 301	34 301
	881 907	37 914	843 993	794 422
Immobilisations corporelles				
Terrains	497 882		497 882	54 882
Constructions	403 569	184 885	218 684	242 055
Installations techniques, matériel et outillage industriel	445 968	367 944	78 024	23 326
Autres immobilisations corporelles	278 777	213 223	65 554	30 358
Immobilisations corporelles en cours	490 152		490 152	-
	2 116 347	766 052	1 350 296	350 620
Immobilisations financières				
Participations	-		-	1 829
Autres immobilisations financières	10 090		10 090	20 770
	10 090	-	10 090	22 599
TOTAL	3 008 345	803 966	2 204 379	1 167 641
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En-cours de production (biens et services)	285 138		285 138	152 861
Marchandises	1 800 280	745 779	1 054 501	1 030 493
	2 085 418	745 779	1 339 639	1 183 354
Avances et acomptes versés sur commandes	55 169		55 169	-
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	4 991 319	150 372	4 840 947	3 045 668
Autres créances	604 067		604 067	144 596
	5 595 385	150 372	5 445 014	3 190 264
Valeurs mobilières de placement	1 526 419		1 526 419	652 988
Disponibilités	1 808 372		1 808 372	900 668
Charges constatées d'avance	273 334		273 334	128 607
TOTAL	11 344 097	896 151	10 447 947	6 055 881
Ecarts de conversion Actif	20 557		20 557	2 480
TOTAL GENERAL	14 373 000	1 700 116	12 672 883	7 226 002

BILAN - PASSIF

(en euros)

PASSIF	31/12/2006	31/12/2005
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 745 994	1 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 243 491	273 710
Réserves		
Réserve légale	131 618	93 953
Réserves indisponibles	98 654	-
Autres réserves	30 875	30 875
Report à nouveau	965 774	485 620
Résultat de l'exercice	1 224 268	753 303
TOTAL	6 440 676	3 037 462
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	373 677	434 926
TOTAL	373 677	434 926
PROVISIONS		
Provisions pour risques	323 557	22 480
TOTAL	323 557	22 480
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256 765	175 009
Emprunts et dettes financières diverses	273 205	712 317
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	88 230	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 478 948	1 540 825
Dettes fiscales et sociales	1 355 401	1 204 860
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 385	-
Autres dettes	34 495	92 614
Produits constatés d'avance		5 508
TOTAL	5 527 429	3 731 134
Ecarts de conversion Passif	7 544	-
TOTAL GENERAL	12 672 883	7 226 002

COMPTE DE RÉSULTAT (PARTIE 1)

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2006	31/12/2005
	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	2 515 588	1 227 604
Production vendue (biens)	8 894 889	9 364 695
Production vendue (services)	2 431 612	1 981 695
Produits des activités annexe	6 803	4 779
Montant net du chiffre d'affaires	13 848 893	12 578 773
Production stockée	132 277	- 240 809
Production immobilisée	604 674	210 065
Subventions d'exploitation	-	124 800
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), Transferts de charges	191 529	59 238
Autres produits	25 269	38 363
TOTAL	14 802 642	12 770 430
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 456 675	466 649
Variation de stocks - Marchandises	- 183 368	13 852
Achats de MP et autres approvisionnements	3 652 098	3 145 899
Autres achats et charges externes	2 683 733	2 788 771
Impôts, taxes et versements assimilés	293 290	231 880
Salaires et traitements	3 229 257	2 897 107
Charges sociales	1 497 544	1 284 379
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	108 501	84 173
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	271 524	329 148
Pour risques et charges : dotations aux provisions	103 000	20 000
Autres charges	90 470	39 966
TOTAL	13 202 722	11 301 825
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 599 919	1 468 605

COMPTE DE RÉSULTAT (PARTIE 2)

(en euros)

RESULTAT D'EXPLOITATION	1 599 919	1 468 605
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	1 206
Autres intérêts et produits assimilés	646 044	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 480	-
Différences positives de change	22 212	3 895
TOTAL	670 735	5 101
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 557	2 480
Intérêts et charges assimilées	23 085	22 485
Différences négatives de change	1 726	18 199
TOTAL	45 368	43 164
RESULTAT FINANCIER	625 367	38 063
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 225 286	1 430 542
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	18 311	131 878
Sur opérations en capital	54 912	59 000
TOTAL	73 224	190 878
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	112 522	34 493
Sur opérations en capital	38 260	116 164
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	747 613	319 204
TOTAL	898 395	469 861
RESULTAT EXCEPTIONNEL	825 171	278 983
Participation des salariés aux résultats	78 652	152 709
Impôts sur les bénéfices	97 195	245 547
RESULTAT NET	1 224 268	753 303

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES

1.1. Transformation de la société en Société Anonyme

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2006, la Société par Actions Simplifiée ECT Industries s'est transformée en Société Anonyme.

1.2. Fusion absorption de la société Daufininvest

L'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006 a approuvé la fusion-absorption de la société Daufininvest par la société ECT Industries, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une opération de restructuration interne de ces deux sociétés et doit permettre de rationaliser leur activité. Les éléments actif et passif de la société Daufininvest ont été apportés pour leur valeur réelle, dans la mesure où leur apport à leur valeur nette comptable ne permettait pas de libérer les actions rémunérant ledit apport à titre de fusion. Cette valeur réelle des apports a été calculée en fonction des valeurs économiques des sociétés

Est présentée ci-après l'incidence de cette opération sur les comptes sociaux d'ECT Industries au 31 décembre 2005, après prise en compte des écritures suivantes :

1. Affectation des résultats d'ECT Industries et d'ECM au 31 décembre 2005,
2. Reprise des éléments d'actif et de passif apportés par DAUFININVEST conformément au traité d'apport,
3. Augmentation de capital en rémunération des apports,
4. Elimination des titres ECT industries apportés par réduction de capital,
5. Augmentation de capital par incorporation d'une partie du report à nouveau afin d'arrondir la valeur nominale des actions,
6. Elimination des dividendes ECT Industries attribués à DAUFININVEST lors de l'assemblée du 22 mai 2006 affectant le résultat d'ECT Industries au 31 décembre 2005,
7. Elimination des comptes courants réciproques ECT Industries / DAUFININVEST au 1er janvier 2006.

En milliers d'euros

ACTIF	31/12/2005	Incidences	Ecritures	Après fusion
Immobilisations incorporelles	794	-		794
Immobilisations corporelles	351	43	(2)	394
Immobilisations financières	23	-	(2) (4)	23
ACTIF IMMOBILISE	1.168	43		1.211
Stocks et en-cours	1.183	-		1.183
Clients et comptes rattachés	3.046	8	(2)	3.054
Autres créances et comptes de régularisation	144	1	(2) (3) (7)	145
Valeurs mobilières de placement	653	-		653
Disponibilités	901	35	(2)	935
Charges constatées d'avance	129	1	(2)	130
ACTIF CIRCULANT	6.056	45		6.101
Ecarts de conversion actifs	2			2
TOTAL ACTIF	7.226	88		7.314

En milliers d'euros

PASSIF	31/12/2005	Ecritures	Note	Après fusion
Capital social	1.400	36	(3) (4) (5)	1.436
Primes	274	312	(3) (4) (6)	586
Réserves	125	38	(1)	163
Report à nouveau	486	579	(1) (5)	1064
Résultat	753	<753>	(1)	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3.037	211		3.249
Avances conditionnées	435	-		435
Provisions pour risques et charges	22			22
Dettes				
Emprunts	887	<275>	(7)	612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.541	49	(2)	1.590
Dettes fiscales et sociales	1.205	74	(2)	1.278
Autres dettes	93	30	(1) (6)	122
Produits constatés d'avance	6			6
DETTES	4.189	<123>		4.065
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF	7.226	88		7.314

1.3. Introduction en bourse

En octobre 2006, la société ECT Industries a été admise sur le marché Alternext d'Euronext Paris S.A et à cette occasion 200.000 actions nouvelles ont été placées auprès du public.

1.4. Contrôle fiscal

Un contrôle fiscal a eu lieu sur l'exercice 2006 portant sur les exercices 2003 et 2004. Les conclusions ont conduit à une charge d'impôt de 12 milliers d'euros.

1.5. Absorption de la société ECM par transmission universelle de patrimoine

Dans le cadre d'une simplification de l'organisation juridique du groupe, la société ECM a fait l'objet d'une dissolution par transmission universelle du patrimoine au profit de la société ECT Industries avec un effet rétroactif fiscal au 1^{er} janvier 2006. Cette opération a été définitivement réalisée le 31 décembre 2006 à l'issue du délai d'opposition des créanciers qui a suivi la publication de la décision de dissolution en date du 15 novembre 2006.

Les actifs et passifs ont été repris dans les comptes d'ECT Industries pour leur valeur comptable au 31 décembre 2006.

La différence entre le montant des capitaux propres au 31 décembre 2006 de la société ECM et la valeur de ses titres dans les comptes d'ECT Industries constitue un boni de fusion comptabilisé en produit financiers pour 637.618 euros.

A titre d'information le résultat non audité de la société ECM pour l'exercice 2006 se présente de la façon suivante :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2006 <i>12 mois</i>	31/12/2005 <i>12 mois</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	78 164	61 630
Production vendue (biens)	-	100
Production vendue (services)	867 917	818 636
Montant net du chiffre d'affaires	946 081	880 366
Subventions d'exploitation	-	11 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), Transferts de charges	111 646	5 796
Autres produits	3 215	1 016
TOTAL	1 060 942	898 178
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	29 314	12 315
Achats de MP et autres approvisionnements	26 879	25 248
Variation de stocks - MP et autres approv.	802	23 018
Autres achats et charges externes	442 405	301 266
Impôts, taxes et versements assimilés	17 185	17 416
Salaires et traitements	241 410	263 592
Charges sociales	103 376	113 676
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 912	10 647
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-
Pour risques et charges : dotations aux provisions	30 000	-
Autres charges	77	3 886
TOTAL	894 360	771 064
RESULTAT D'EXPLOITATION	166 582	127 114
RESULTAT FINANCIER	- 416	32
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	166 166	127 146
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 206	-
Impôts sur les bénéfices	59 508	46 590
RESULTAT NET	107 864	80 556

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

2.2. Méthodes comptables

2.2.1. Frais d'introduction en bourse

Les frais engagés dans le cadre de l'introduction en bourse, soient 393 milliers d'euros, ont été comptabilisés en fonction de leur nature :

- les frais relatifs à l'augmentation de capital ont été imputés net d'impôt sur la prime d'émission dégagée lors de l'introduction en bourse ;
- les frais mixtes, c'est-à-dire relevant indistinctement des titres émis et des titres qui ont été cédés ont été répartis au prorata des produits de l'augmentation de capital et de la cession des titres. La quote-part afférente à l'augmentation de capital a également été imputée nette d'impôts sur la prime d'émission ; le solde a été comptabilisé dans les charges d'exploitation de l'exercice pour 200 milliers d'euros.

Le montant des frais imputés sur la prime d'émission s'élève à 192 milliers d'euros soit 128 milliers d'euros nets d'impôt.

2.2.2. Frais liés à la fusion

Les frais engagés dans le cadre de la fusion des sociétés ECT Industries et Daufininvest ont été comptabilisés en moins de la prime de fusion pour leur montant net d'impôt, soit 54 milliers d'euros.

2.2.3. Immobilisations incorporelles

▪ *Frais de développement*

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
5. Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

▪ *Fonds de commerce*

Les fonds de commerce sont inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées dans le cadre de procédures judiciaires, fusionnées depuis dans ECT Industries. Ils ne sont pas amortis. Les fonds de commerce font l'objet d'un examen annuel afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

▪ *Logiciels*

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

2.2.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des dépôts de garantie.

2.2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.7. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Le calcul des provisions pour dépréciation des stocks est réalisé de la même façon qu'en 2005, à savoir :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 2 ans	100%
Entre 1 et 2 ans	50%
< 1 an	-

2.2.8. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actif (pertes de change latentes) non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

2.2.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

2.2.10. Provision pour risques

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement de un an.

2.2.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

▪ **Produits (82% du CA)**

Les ventes concernent les produits suivants :

- systèmes (maîtrise complète par ECT Industries de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- équipements propres (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

▪ **Services (18% du CA)**

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.2.12. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.2.13. Indemnités de fin de carrière

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés de la société présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le calcul est déterminé avec un taux moyen de charges sociales de 43 %, lequel est fonction de l'hypothèse d'un départ volontaire en retraite à 62 ans. Il tient compte d'un coefficient de présentéisme basé sur un taux de turn-over moyen de 7% et de la table de mortalité INSEE98. Les calculs sont actualisés au taux de 4 % et prennent en compte un taux moyen d'évolution des salaires de 3 %.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées. Depuis 2005, ECT Industries a externalisé l'essentiel du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Les versements effectués au titre de 2005 et 2006 s'élèvent respectivement à 90.000 euros et 30.000 euros.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

	31/12/2005	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2006
Immobilisations incorporelles				
Fonds de commerce	34 301	65 000	-	99 301
Frais de développement	1 105 545	604 674	- 927 613	782 606
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
	1 139 846	669 674	- 927 613	881 907
Immobilisations corporelles				
Terrains	54 882	443 000		497 882
Constructions	403 569			403 569
Installations et agencements	32 082	16 686		48 769
Matériel et outillage industriel	310 640	139 643	- 4 316	445 968
Matériel de transport	126	48 723	- 47 649	1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	202 352	54 644	- 28 189	228 808
Immobilisations corporelles en cours	-	490 152		490 152
	1 003 652	1 192 849	- 80 153	2 116 347
Immobilisations financières				
Titres de participation	1 829	-	- 1 829	-
Dépôts et cautionnements	20 770	-	- 10 679	10 090
	22 599	-	- 12 509	10 090
TOTAL	2 166 097	1 862 523	- 1 020 275	3 008 345

La société a acquis à la barre du Tribunal de Commerce de Pontoise (95) en date du 10 mars 2006 les actifs de la société Bruey, spécialisée dans la maintenance aéronautique et basée à Sannois (95). Cette acquisition, réalisée au prix de 110 milliers d'euros dont 65 milliers d'euros au titre du fond de commerce, devient un nouvel établissement de la société ECT Industries.

La société a également acquis un terrain à Cuers près de Toulon en mai 2006 pour 443 milliers euros afin de construire une nouvelle usine dont les coûts engagés au 31 décembre 2006 s'élèvent 445 milliers d'euros.

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

	31/12/2005	Dotations	Diminutions	31/12/2006
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	345 424	620 103	- 927 613	37 914
	345 424	620 103	- 927 613	37 914
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	161 514	23 371	-	184 885
Installations et agencements	27 826	6 862	-	34 688
Matériel et outillage industriel	287 315	84 945	- 4 316	367 944
Matériel de transport	88	11 068	- 9 963	1 193
Matériel et mobilier de bureau et informatique	176 290	28 668	- 27 615	177 342
	653 032	154 913	- 41 894	766 052
TOTAL	998 456	775 016	- 969 507	803 966

NOTE 2 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

BRUTES	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Drone	799 557		799 557	-
<i>Projet suspendu en 2006</i>	<i>799 557</i>	<i>-</i>	<i>799 557</i>	<i>-</i>
Monit'Air	206 166	277 974	113 573	370 567
<i>Projets terminés</i>	<i>129 484</i>		<i>104 094</i>	<i>25 390</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>76 682</i>	<i>277 974</i>	<i>9 479</i>	<i>345 177</i>
Equipements	99 822	326 700	14 483	412 039
<i>Projets terminés</i>	<i>14 483</i>	<i>-</i>	<i>14 483</i>	<i>-</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>85 339</i>	<i>326 700</i>	<i>-</i>	<i>412 039</i>
TOTAL	1 105 545	604 674	927 613	782 606
<i>dont projets terminés</i>	<i>143 967</i>	<i>-</i>	<i>118 577</i>	<i>25 390</i>
<i>dont projets suspendus</i>	<i>799 557</i>	<i>-</i>	<i>799 557</i>	<i>-</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>162 021</i>	<i>604 674</i>	<i>9 479</i>	<i>757 216</i>

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS	31/12/2005	Dotations	Diminutions	31/12/2006
Drone	235 690	563 867	799 557	-
<i>Projet suspendu en 2006</i>	<i>235 690</i>	<i>563 867</i>	<i>799 557</i>	<i>-</i>
Monit'Air	85 251	38 824	113 573	10 502
<i>Projets terminés</i>	<i>79 827</i>	<i>38 824</i>	<i>113 573</i>	<i>5 078</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>5 425</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>5 425</i>
Equipements	24 483	17 412	14 483	27 412
<i>Projets terminés</i>	<i>14 483</i>	<i>-</i>	<i>14 483</i>	<i>-</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>10 000</i>	<i>17 412</i>	<i>-</i>	<i>27 412</i>
TOTAL	345 424	620 103	927 613	37 915
<i>dont projets terminés</i>	<i>94 310</i>	<i>38 824</i>	<i>128 056</i>	<i>5 078</i>
<i>dont projets suspendus</i>	<i>235 690</i>	<i>563 867</i>	<i>799 557</i>	<i>-</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>15 425</i>	<i>17 412</i>	<i>-</i>	<i>32 837</i>
<i>dont exploitation</i>		<i>22 490</i>		
<i>dont exceptionnel</i>		<i>597 613</i>		

La société dispose de trois gammes de produits : Monit'Air, la vision de nuit et les équipements, et a engagé des coûts de développement sur un projet de drone dénommé HETEL.

Dans l'état actuel de son développement, la commercialisation du projet HETEL n'est pas envisageable sur le court terme. La société espérait pouvoir bénéficier sur le premier semestre 2006 d'une étude lui permettant une accélération du développement, notamment dans sa phase de qualification. Cette étude n'a finalement pas été obtenue. Aussi, il est peu probable que la société puisse obtenir la qualification de vol du Drone dans un avenir proche, préalable indispensable à son processus d'industrialisation, compte tenu des exigences requises, notamment administratives, pour établir le dossier de qualification.

Par conséquent, l'ensemble des conditions permettant le maintien à l'actif des coûts de développement liés au projet HETEL n'étant plus réuni, une dépréciation de 564 mille euros a été comptabilisée en résultat exceptionnel correspondant à la valeur nette comptable existant au 31 décembre 2005 avec sortie de l'actif de la valeur brute correspondante.

Au 31 décembre 2006, les frais de développement nets figurant à l'actif s'analysent comme suit :

NETTES	31/12/2005	31/12/2006	Projets concernés
Drone	563 867	-	Tendances et extension STC VE5 Recorder VE 7 ARINC / DVMS/VMS et modules additionnels VE5 et VE6 FICAS Nouveaux feux de signalisation, Mesure de vibrations, PCT lance torpille, interphone sans fil avion et
<i>Projet suspendu en 2006</i>	563 867	-	
Monit'Air	120 914	360 064	
<i>Projets terminés</i>	49 657	20 312	
<i>Projets en cours</i>	71 257	339 752	
Equipements	75 339	384 627	
<i>Projets terminés</i>	-	-	
<i>Projets en cours</i>	75 339	384 627	
TOTAL	760 120	744 691	
<i>dont projets terminés</i>	49 657	20 312	
<i>dont projets suspendus</i>	563 867	-	
<i>dont projets en cours</i>	146 596	724 379	

Tous ces projets remplissent l'ensemble des conditions nécessaires à leur activation.

NOTE 5 : ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>	à 1 an maximum à l'origine	3 979	3 979		
	à plus d'1 an à l'origine	252 786	130 672	122 114	
Emprunts et dettes financières divers		273 205	51 102	222 103	
Fournisseurs et comptes rattachés		3 478 948	3 478 948		
Personnel et comptes rattachés		511 714	511 714		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		525 994	525 994		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	151 620	151 620		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	166 073	166 073		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		40 385	40 385		
Groupe et associés		8 737	8 737		
Autres dettes		25 758	25 758		
TOTAL		5 439 199	5 094 982	344 217	-
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		241 500			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		163 352			

Les avances conditionnées ont une échéance à moins d'un an pour un montant de 23.677 euros et entre un et cinq ans pour le solde, à savoir 350.000 euros.

NOTE 6 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le montant des plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisé à la clôture de l'exercice s'élève à 25 milliers d'euros.

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des achats de matières ou de marchandises facturés mais non encore livrés pour 227 milliers d'euros.

NOTE 8 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Les charges à payer s'analysent comme suit :

CHARGES A PAYER	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	23 201	15 814
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	658 007	233 567
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés	446 241	373 159
Participation à payer	78 652	152 883
Primes et frais à payer au personnel	182 107	171 389
Impôts et taxes à payer	166 073	119 090
Autres dettes		
Avoirs Clients à établir	12 558	5 507
Autres charges à payer	13 200	5 508
TOTAL	1 580 039	1 076 917

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2006	31/12/2005
Créances rattachées à des participations		
Produits à recevoir		
Créances clients		
Factures à établir	580 212	153 117
Avoirs à recevoir	41 825	1 647
Créances fiscales et sociales		
Organismes sociaux - Produits à recevoir		
Etat - Produits à recevoir		154
Autres créances		
Autres produits à recevoir		
TOTAL	622 037	154 918

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

▪ *Evolution des capitaux propres*

	Prime d'émission et de fusion	Réserve légale	Réserves indépendantes	Autres réserves	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2005	273 710	93 953		30 875	485 621	753 303	3 037 462
Affectation du résultat de l'exercice 2005		37 665			580 038	753 303	135 600
<i>Opérations liées à la fusion Daufininvest</i>							
- Augmentation de capital	8 294 672				1 230		9 422 581
- Elimination des titres auto-détenus suite à la fusion	8 088 729						9 181 874
- Elimination des dividendes versés à ECT	105 879						105 879
- Imputation des frais de fusion sur la prime	53 996						53 996
<i>Opérations liées à l'introduction en Bourse</i>							
- Augmentation de capital	1 840 000						2 150 000
- Imputation des frais d'introduction en bourse sur la prime	128 045						128 045
- Attribution d'actions gratuites			98 654		98 654		
Résultat de l'exercice 2006						1 224 268	1 224 268
Capitaux propres au 31/12/2006	2 243 491	131 618	98 654	30 875	965 774	1 224 268	6 440 675

Lors de l'affectation du résultat 2005, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 135.600 euros.

▪ *Composition du capital social*

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant du capital
Capital au 31 décembre 2005	45 200	30,97	1 400 000
<i>Assemblée générale du 22 juin 2006</i>			
- Division du nominal	904 000	1,55	-
- Augmentation/réduction de capital	22 448	1,55	34 764
- Arrondi nominal par incorporation d'une partie du RAN	-		1 230
<i>Introduction en bourse</i>			
- Augmentation de capital	200 000	1,55	310 000
Capital au 31 décembre 2006	1 126 448	1,55	1 745 994

Au 31 décembre 2006, le capital social est composé de 1.126.448 actions de 1,55 euros de valeur nominale.

A l'occasion de l'introduction en Bourse, il a été instauré un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire est justifiée. Ainsi les droits de vote sont au nombre de 1.298.488 au 31 décembre 2006.

▪ **Attribution d'actions gratuites**

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 4 juillet 2006 a procédé à l'attribution de 63.648 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1,55 euros au profit de huit membres du personnel salarié de la société selon les conditions d'acquisitions suivantes :

- La période d'acquisition des actions sera d'une durée de deux ans à compter de leur date d'attribution par le conseil d'administration, soit jusqu'au 3 juillet 2008. L'acquisition définitive des actions sera subordonnée, dans certains cas, à la réalisation de critères de performance basés sur le chiffre d'affaires,
- Les actions de la société devront être admises à la côte du marché Alternext d'Euronext Paris à l'issue de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, soit à l'expiration de la période de deux ans suivant la date d'attribution par le Conseil,
- La société, un jour au moins avant le terme de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, devra être en mesure d'acquérir les actions à attribuer ou disposer des réserves suffisantes pour procéder à l'émission des dites actions,
- A compter de l'acquisition définitive des actions débutera une deuxième phase, dite période de conservation, d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

A cet effet une réserve indisponible a été constituée à hauteur de 98.654 euros par prélèvement sur le poste report à nouveau.

NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	245 000	-	245 000
Provisions pour garantie	20 000	8 000	-	28 000
Provision pour perte de change	2 480	20 557	2 480	20 557
Autres provisions pour risques et charges	-	30 000	-	30 000
TOTAL	22 480	303 557	2 480	323 557

dont exploitation 103 000 2 480
dont financier 20 557
dont exceptionnel 150 000

▪ **Provisions pour litiges**

La société est confrontée à deux litiges :

- Un litige commercial avec un client concernant la vente d'un banc de fabrication. Le montant du litige est de 95.000 euros et a été entièrement provisionné dans les comptes de la société au cours de l'exercice.

- Un litige social avec un salarié licencié qui réclame 198.000 euros en indemnités, dommages et intérêts. La convocation devant le bureau de conciliation a été reportée à mai 2007. La société a constitué une provision de 150.000 euros selon l'estimation faite du risque encouru.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

▪ **Provision pour garantie donnée aux clients**

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. L'expérience prouve que les retours en garantie sont extrêmement faibles en volume et représentent une charge marginale.

Activité vision de nuit : les kits d'adaptation sont constitués de nombreux éléments au coût unitaire relativement faible. Le coût annuel de ces retours n'est pas significatif.

Enregistreurs de paramètres : la moyenne de retour de ces équipements est de 2% des produits vendus. Le coût unitaire de réparation en garantie est lié principalement aux charges de transport et de contrôle. En moyenne ces charges s'élèvent à 400 euros pour un enregistreur. La moyenne de vente est de 120 enregistreurs annuellement soit un coût de garantie de 960 euros.

Equipements divers : le coût observé des retours en garantie d'équipements standard a été observé à 18.000 euros en légère augmentation en raison de l'augmentation de volume des feux de signalisation vendus à la SNCF.

Maintenance : la moyenne de retour d'équipements réparés est de 1%. Une partie importante de ces retours n'est pas prise en garantie et fait l'objet après négociation d'une réparation facturée. Le coût unitaire de réparation en garantie est aussi lié aux charges de transport et de contrôle. En moyenne ces charges s'élèvent à 300 euros par équipement. La moyenne de réparation est de 3000 équipements annuellement soit un coût de garantie de 9.000 euros.

Au total, la provision pour garantie comptabilisée au 31 décembre 2006, afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société, s'élève à 28 000 euros.

▪ **Autres provisions pour risques**

Une somme de 30.000 euros correspondant au prix d'achat d'un matériel volé lors de la livraison à un client a été provisionnée dans les comptes de l'exercice. Au 31 décembre 2006, la société a été indemnisée par l'assurance mais n'a pas encore racheté le matériel volé à livrer au client.

NOTE 11 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2006			2005
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	1 293 385	1 222 203	2 515 588	1 227 604
Production vendue de biens	5 367 205	3 527 684	8 894 889	9 364 695
Prestations de services	1 267 983	1 170 433	2 438 416	1 986 474
TOTAL	7 928 572	5 920 320	13 848 893	12 578 773

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

NOTE 12 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT EXCEPTIONNEL	2006
Produits exceptionnels	
Cession d'éléments d'actif	39 025
Subvention d'investissement	15 888
Remboursement pénalités	8 266
Régularisation comptes de tiers	10 045
Charges exceptionnels	
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	- 38 260
Amortissement exceptionnel des frais de développement	- 597 613
Dotations exceptionnelles sur litige salarié	- 150 000
Régularisation comptes de tiers	- 19 813
Pénalités sur marchés	- 91 016
Divers	- 1 693
TOTAL	- 825 171

NOTE 13 : VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	2 225 286	- 691 039	1 534 247	615 045	1 610 241
Résultat exceptionnel	- 825 171	-	- 825 171	- 275 057	- 550 114
Participation des salariés	- 78 652	- 74 057	- 152 709	- 50 903	- 27 749
Crédit impôt recherche	-	-	-	- 191 889	191 889
Total	1 321 463	- 765 096	556 367	97 196	1 224 267

NOTE 14 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

La fiscalité latente ou différée est la suivante :

Nature	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Exercice	Cumulées
Décalages certains ou éventuels						
Charges non déductibles temporairement						
Participation des salariés	152 709		78 652	152 709	78 652	
Provisions pour retraite						
Organic	19 869		21 908	19 869	21 908	
Effort construction	11 715		13 615	11 715	13 615	

Il n'existe pas de déficits fiscaux reportables.

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 15 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

	Personnel salarié
Cadres	31
Agents de maîtrise, techniciens	36
Employés	13
Ouvriers	14
TOTAL	94

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

▪ **Tableau de synthèse des engagements donnés**

Engagements donnés	31/12/06	31/12/05
Engagements financiers		
Cautions de contre-garantie sur marchés	569 666	593 033
Créances cédées non échues		
Effets escomptés non échus		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties données		
Engagements de retour à meilleure fortune		
Dettes garanties par des sûretés réelles	62 742	174 638
Autres engagements		
Engagements de crédit-bail immobilier		
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	116 349	51 000
TOTAL	748 757	818 671

Il n'existe pas d'engagements reçus.

▪ **Cautions sur marchés**

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 536 milliers d'euros, ainsi qu'une garantie donnée à Réseau Ferré de France pour 34 milliers d'euros.

La banque s'est garantie à hauteur de 274 milliers d'euros, par nantissement des valeurs mobilières de placement appartenant à ECT Industries.

▪ **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Le Crédit Agricole a donné son accord pour lever les hypothèques de 2^{ème} et 3^{ème} rang données en garantie de deux emprunts contractés auprès du Crédit Agricole.

▪ **Engagements en matière de crédit-bail**

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrains	100 655	-	-	100 655	69 482	270 475
Constructions	909 148	33 257	131 992	777 156		
Total	1 009 803	33 257	131 992	877 811	69 482	270 475

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	103 087	410 412	461 897	975 396	-
Constructions					
Total	103 087	410 412	461 897	975 396	-

La société disposait déjà d'un contrat de Crédit-bail immobilier. Elle est engagée dans un nouveau contrat de crédit-bail relatif au financement d'un terrain/construction d'une valeur de 555 milliers d'euros situé à Malemort/Corrèze dont la réception des constructions est intervenue le 13 juillet 2006 et pour lequel la période de location a débuté le 1^{er} août 2006. Ce contrat a été transmis par sa filiale ECM absorbée par transmission universelle de patrimoine.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 238 milliers d'euros au 31 décembre 2006. Sur cet engagement, 122 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance. Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 116 milliers d'euros.

▪ **Engagements de paiements futurs**

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au	A plus de 5 ans
Obligations en matière de location-financement	195 315	75 010	120 305	-
Contrats de location simple	31 901	31 901	-	-
TOTAL	227 216	106 911	120 305	-

▪ **Droit individuel à la formation**

Au 31 décembre 2006, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F par les salariés de la société s'élève à 4.039 heures. Ces heures n'ont pas encore donné lieu à des demandes de formation effectives.

▪ **Autres engagements financiers**

En cas de rupture du contrat de travail du Président Directeur Général par ECT Industries, son contrat de travail prévoit le versement d'une indemnité de licenciement égale à une fois et demie le montant de sa rémunération annuelle brute.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 17 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2006 aux organes de direction de la société est de 140.257 euros.

NOTE 18 : RISQUE DE MARCHE

Risque d'actions

La société n'a pas procédé à des investissements en actions. En conséquence, elle n'est soumise à aucun risque d'actions.

Risques de taux

Sur les trois emprunts contractés par ECT Industries deux sont à taux fixe et le troisième à un taux indexé le taux CODEVI. En conséquence, la société n'est pas soumise à risque de taux.

Risque de change

ECT Industries réalise 90% de ses achats en euros et 10% en dollars américains. La société n'a pas mis en place de couverture de change car elle ne négocie ses contrats en dollars américains que lorsqu'elle prévoit de réaliser des achats significatifs aux Etats-Unis. Au 31 décembre 2006, les comptes bancaires de ECT Industries étaient créditeurs de 4.990 dollars américains et la caisse de la Société contenait 8.425 dollars américains. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2006 s'élevaient respectivement à 350.841 dollars et 96.408 dollars.

Au 31/12/2006	Dollars américains
Passifs financiers	101.398
Actifs financiers	359.266
Position nette avant gestion	257.868
Hors bilan	-
Position nette après gestion	257.868

ECT Industries, S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société ECT Industries, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

ECT Industries, S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société ECT Industries, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ECT Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

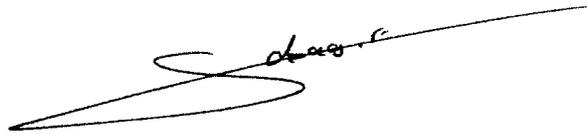
Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 24 avril 2007

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag